



Solidaires avec l'Ukraine

Face au nombre important d'Ukrainiens demandant l'asile sur notre territoire, le CPEONS propose un projet de formation qui permettra à ces réfugiés chassés par la guerre d'acquérir très vite les bases de la langue française.

En effet, l'absence de maîtrise de la langue représente souvent un frein dans les démarches administratives, l'aide aux enfants accueillis dans l'enseignement de plein exercice, la volonté de mise à l'emploi ou dans la recherche de formations. En donnant la possibilité à ces réfugiés adultes de se familiariser avec la langue française le CPEONS tient, lui aussi, à apporter sa pierre à l'édifice et contribuer à aider à leur épanouissement social et individuel.

Concrètement, notre projet propose d'organiser, grâce aux formations dispensées dans nos établissements d'enseignement de Promotion sociale, des cours intensifs de Français Langues Etrangère destinés aux adultes. D'abord, sur une période courte (11 semaines d'ici la fin de l'année scolaire 2021/2022), ensuite sur le premier trimestre de l'année scolaire 2022/2023.

Ces formations seront organisées dans une trentaine d'établissements de Promotion Sociale à Bruxelles et en région Wallonne. Les inscriptions seront enregistrées grâce au titre de séjour accordé aux réfugiés ukrainiens.

Nos objectifs principaux seront de permettre à l'adulte réfugié de :

- Se familiariser avec la perception et la prononciation de la langue française
- Distinguer les éléments graphiques de la langue française
- Reproduire des messages entendus courts et simples
- Se familiariser avec les aspects sociaux et culturels essentiels au pays.



Nous souhaitons proposer les cours de manière intensive tout en veillant à permettre un choix d'horaire le mieux adapté au lieu et conditions d'accueil des immigrés :

- 4 à 5 matinées par semaine ou
- 4 à 5 après-midi par semaine ou
- 4 à 5 soirées par semaine

Nous souhaitons travailler sur quatre compétences :

- **Compréhension à l'audition :**

- distinguer les différents sons de la langue
- capter et reconnaître le sens de messages courts et simples, dans des situations de communication usuelles liées à son vécu et ses projets.

- **Compréhension à la lecture :**

- se repérer dans l'espace graphique
- reconnaître les formes, les couleurs, les sigles, logos liés à la vie courante
- reconnaître le sens des mots courants liés à l'environnement quotidien
- identifier la nature et la fonction des principaux écrits de la vie quotidienne.

- **Expression orale :**

- reproduire le plus correctement les sons entendus
- reproduire des messages courts en situation de questions/réponses, liés à des actes de paroles simples

- **Expression écrite :**

- maîtriser le tracé des lettres en vue de reproduire des mots
- utiliser correctement l'espace graphique
- reproduire une chaîne écrite en respectant les signes conventionnels.



En organisant ces cours de FLE de manière intensive dans différentes régions francophones du pays, nous cherchons à offrir aux demandeurs d'asile, chassés de chez eux par le conflit, une possibilité rapide d'intégration et d'autonomie.

Nous souhaitons qu'après ce premier module de formation, les personnes contraintes à rester plus ou moins longtemps sur notre territoire puissent ensuite, si elles en éprouvent le besoin ou simplement le désirent, se tourner vers d'autres formations que la Promotion Sociale pourrait leur proposer.

En initiant ce projet, les écoles du réseau officiel neutre subventionné contribuent à construire une société qui soit toujours plus démocratique et solidaire.

Les écoles du réseau officiel neutre subventionné sont organisées par des pouvoirs publics : les provinces, les communes et la Commission Communautaire française de la région de Bruxelles - capitale. Placées sous l'autorité de mandataires élus et responsables devant les citoyens, elles sont garantes des valeurs de démocratie, de pluralisme et de solidarité.

Elles sont ouvertes à tous et dispensent un enseignement qui s'inspire essentiellement des principes de laïcité : leur caractère neutre garantit le respect des convictions personnelles de chacun.

Elles refusent toute forme d'endoctrinement et souscrivent à la Déclaration Universelle des Droits Humains.

Nos démarches pédagogiques s'attachent à adapter les pratiques et les moyens aux besoins des apprenants en tenant compte de leurs rythmes d'apprentissage, de leurs diversités sociales et culturelles : elles tendent vers une réelle égalité des chances grâce à l'appropriation des savoirs.

Contact :

Nicolas Manzone

0474 67 52 06 • nicolas.manzone@cpeons.be